

APRES LA 4^{ème} EN TARN ET GARONNE

La 4^{ème} est un palier d'orientation.
Le conseil de classe se prononce sur
le passage en 3^{ème} ou le redoublement

◆ 3^{ème} Préparatoire aux formations professionnelles (PrépaPro) :

Lycées Professionnels Publics :

✓ dossier d'admission à constituer dans votre collège
✓ commission d'affectation départementale

- LP Jean-Louis Etienne	- 82300 CAUSSADE	☎ 05.63.26.11.20
- LP des métiers du bâtiment	- 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE	☎ 05.63.26.14.50
- LP Jean Baylet	- 82400 VALENCE D'AGEN	☎ 05.63.29.68.30
- LP Jean de Prades	- 82100 CASTELSARRASIN	☎ 05.63.32.32.76

Lycées Professionnels Privés :

✓ les familles contactent les établissements

- LP Privé Théas	- 82000 MONTAUBAN	☎ 05.63.03.96.27
- LP St Roch	- 82390 DUFORT LACAPELETTE	☎ 05.63.04.50.16

◆ 3^{ème} de l'enseignement agricole :

Lycées Professionnels Agricoles Publics :

✓ contacter le lycée professionnel agricole

- LPA Moissac	- 82200 MOISSAC	☎ 05.63.04.63.04
- LPA Capou	- 82000 MONTAUBAN	☎ 05.63.21.23.23

Lycées Professionnels Agricoles Privés :

✓ les familles contactent les établissements

- LEPA Privé Clair-Foyer	- 82300 CAUSSADE	☎ 05.63.93.07.90
- Institut de Lestonnac	- 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE	☎ 05.63.65.20.74

◆ 3^{ème} de l'enseignement agricole en alternance :

Maison Familiale et Rurale (Etablissement privé) :

✓ les familles contactent les établissements

- Maison Familiale Rurale de Moissac	- 82201 MOISSAC	☎ 05.63.04.60.30
- M.F.R. Val de Garonne	- 82700 ESCATALENS	☎ 05.63.25.14.14

◆ Dispositif d'Initiation aux Métiers par Alternance (DIMA)

Concerne les élèves âgés de 15 ans à l'entrée dans le dispositif

✓ dossier d'admission à retirer au collège d'origine
✓ les familles contactent les établissements

- Ecole des Métiers (CFA)	- 82000 MONTAUBAN	☎ 05.63.03.53.39
- Centre de Formation d'Apprentis Agricole CAPOU (CAAA)	- 82000 MONTAUBAN	☎ 05.63.21.23.87

Etablissements privés :

- Maison Familiale Rurale de Moissac	- 82201 MOISSAC	☎ 05.63.04.60.30
- LP privé St Roch	- 82390 Dufort-Lacapelette	☎ 05.63.04.50.16

191017

Toutes ces classes de 3^{ème} ne peuvent être envisagées qu'à la demande

3^{ème} Préparatoire aux formations professionnelles	3^{ème} de l'enseignement Agricole	3^{ème} de l'enseignement Agricole en alternance
Lycée Professionnel	Lycée Professionnel Agricole	Maison Familiale et Rurale

ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pour les LP Dossier de demande d'admission à retirer auprès du collège d'origine examiné en commission d'affectation départementale ◆ Pour LPA Publics, les familles contactent l'établissement, dossier examiné en commission départementale ◆ Pour les LP et LPA privés, les familles doivent contacter directement l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les familles contactent l'établissement qui procède à un entretien et à l'examen du dossier scolaire 	
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elèves souhaitant un contact avec le monde professionnel ◆ Jeunes ayant ou non un projet professionnel et prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elèves attirés par des enseignements concrets dans les domaines de l'agriculture, l'environnement et les services en milieu rural ◆ Jeunes ayant ou non un projet professionnel désireux de découvrir la vie professionnelle et les métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elèves intéressés par une expérience professionnelle au travers de l'alternance ◆ Jeunes ayant ou non un projet professionnel
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'enseignement obligatoire correspond à celui d'une 3^{ème} générale ◆ 6h/semaine consacré à la découverte de 2 ou 3 champs professionnels et à des réalisations concrètes en rapport avec les spécialités de BAC Pro préparés dans le LP ◆ 2 à 3 semaines de stage en Entreprise <p style="text-align: center;">→ préparation du DNB Diplôme National du Brevet Option technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'enseignement obligatoire correspond à celui d'une 3^{ème} générale ◆ 7h30 hebdomadaire de sciences et techniques professionnelles portant sur les animaux, les plantes, l'équipement, la vente et l'accueil en milieu rural, ◆ 4 semaines de stage en entreprise <p style="text-align: center;">→ préparation du DNB Diplôme National du Brevet Option technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'enseignement obligatoire correspond à celui d'une 3^{ème} générale ◆ L'enseignement technologique est centré sur un domaine professionnel (industriel ou tertiaire) ◆ L'enseignement pratique se déroule au travers des 20 semaines de stage en entreprise répartis sur l'année. <p style="text-align: center;">→ préparation du DNB Diplôme National du Brevet Option technologique</p>
OBJECTIFS	<p>- construire un projet de formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Et après ? <p>→ BAC Pro en LP ou au CFA avec un contrat d'apprentissage → CAP(A) préparés en LP ou au CFA avec un contrat d'apprentissage</p>	<p>- construire un projet de formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Et après ? <p>→ BAC Pro en MFR ou en LP ou CFA → CAP(A) préparés au CFA avec un contrat d'apprentissage (ou en LP)</p>	